

Démarche : Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance et financement d'un GIEE

Organisme : Service Régional de la Performance Economique et Environnemental des Entreprises (SRPE)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Dossier de candidature pour la reconnaissance et le financement d'un GIEE

INFORMATIONS sur la plate-forme

Pour toute question liée à la plateforme :

- consultez le tutoriel <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

- contactez la plateforme <https://demarche.numerique.gouv.fr/contact>

Pour visualiser l'ensemble des questions posées et des pièces à fournir, vous pouvez imprimer le formulaire.

RAPPELS

- Les dossiers de candidatures sont à valider au plus tard le 08 juin à minuit

- Au-delà de cette date, le demandeur n'est plus autorisé à modifier le dossier qu'il a déposé, quelque soit l'état du dossier

- Vous pouvez revenir à tout moment sur votre dossier avec vos identifiants

Vous trouvez ci-dessous la démarche afin de candidater à la reconnaissance et au financement d'un collectif GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental)

Afin d'avoir tous les renseignements nécessaires à cet appel à projet, veuillez consulter le site internet de la DRAAF des Hauts-de-France, dans la rubrique "Appels à projets en cours". Vous y trouverez le cahier des charges correspondant et le guide financier du porteur de projet pour la conception de votre dossier de candidature.

Nous vous prions d'apporter le plus d'éléments possibles sur votre projet afin que le comité de sélection apprécie au mieux la complétude de votre dossier et qu'il soit présenté à la Commission Agro-Ecologie des Hauts-de-France.

L'engagement du porteur ne peut se faire que sur la seule foi des renseignements portés au formulaire.

Pour la demande de "RECONNAISSANCE"

Attention : se reporter à la partie 1.1 du cahier des charges pour les structures pouvant être reconnues
La structure porteuse, comme son nom l'indique, s'engage à porter le projet agroécologique sur plusieurs années avec son groupements d'agriculteurs le constituant.

La structure porteuse

Type de structure :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Associations
- ☐ Centre de gestion
- ☐ CETA
- ☐ Chambre d'agriculture
- ☐ CIVAM ou Fédération de CIVAM
- ☐ Collectivité territoriale
- ☐ Coopérative (hors CUMA)
- ☐ CUMA ou Fédération de CUMA
- ☐ Entreprise privée, bureau d'études
- ☐ GAB ou Association d'AB
- ☐ GDA ou GVA
- ☐ GEDA ou Fédération de GEDA
- ☐ GIE
- ☐ Institut technique
- ☐ Négoce
- ☐ Structure d'enseignement, de formation ou de recherche
- ☐ Syndicat agricole ou professionnel

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Engagement de la structure porteuse de la demande de reconnaissance et de la demande de subvention :

La personne morale

Nom du responsable de la personne morale :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

Nombre total d'exploitations agricoles composant la personne morale :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés, accompagnés pour les associations de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture, ou pour les sociétés du dernier extrait K-bis ou de l'inscription au registre ou répertoire concerné :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué à la personne morale (datant de moins de 3 mois) :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Procès-verbal (ou compte-rendu officiel) de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale approuvant le projet présenté :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Attestation signée du responsable ou président, de l'adhésion de tous les membres du GIEE à la structure demandeuse de la reconnaissance :

L'attestation doit nommer tous les membres du GIEE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Copie d'une pièce d'identité en cours de validité du responsable ou du président :

L'animatrice/l'animateur du projet

Nom et Prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ CV du responsable/animateur du GIEE

Candidature et pré-projet

Cette candidature fait-elle suite à un projet d'émergence financé ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Cette candidature fait-elle suite à une première période de reconnaissance qui est arrivée à terme (ou qui arrive à terme prochainement) ?

Rappel : toute nouvelle demande de reconnaissance en tant que GIEE faisant suite à une première période de reconnaissance doit s'appuyer sur le bilan de la dernière année. Le groupe doit présenter un projet avec des nouveaux objectifs et plan d'action.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan de la première période de reconnaissance du précédent projet

L'état des lieux du pré-projet et du collectif

Expliquer nous l'historique du projet et du collectif d'agriculteurs :

Actions déjà conduites, actions en projet, raisons qui a mobilisé les agriculteurs à se construire en collectif, pourquoi s'engager dans ce projet, problématiques rencontrées, enjeux conscientisés...

Indiquez le diagnostic utilisé et présentez le résumé globale des résultats ressortant des diagnostics réalisés sur chaque exploitation :

Le diagnostic reprend la triple performance : économique, environnementale et sociale. Quels sont les performances globales de l'ensemble des exploitations ? Les diagnostics sont-ils homogènes ? Si non, pourquoi ?
L'outil pour réaliser le diagnostic, choisi par l'animateur, sera idéalement identique pour tous les agriculteurs du groupe. Le diagnostic de durabilité agroécologique choisi doit respecter les attendus du cahier des charges (à trouver sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France). Il doit évaluer la triple performance (économique, environnementale et sociale) de l'ensemble du système.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Diagnostics des situations initiales de chaque exploitation agricole membre du collectif :

Si les diagnostics ne sont pas totalement finalisés pour quelques membres du groupe, un délai de 6 mois peut-être accordé, après le dépôt du dossier, pour fournir les diagnostics manquants.
Le fichier déposé peut être en format zip.

La présentation du collectif d'agriculteurs constitué au moment de la candidature

IMPORTANT

Toute évolution du groupe ou du projet doit être signalée auprès de l'administration et du financeur (DRAAF et/ou Agence de l'eau). Cela peut concerner l'ajout ou le retrait d'un agriculteur, le changement de dates ou quelques autres modifications du projet.
La reconnaissance d'un GIEE est accordée par arrêté du Préfet de région sur une liste fermée d'exploitations membres du GIEE. La mise à jour régulière de cette liste est

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance essentielle, notamment pour l'obtention de majorations et/ou de priorisations dans l'attribution des aides publiques pour les exploitations reconnues GIEE.

Tout manquement peut entraîner des sanctions.

Nombre d'exploitations engagées :

La taille du collectif attendue est comprise entre 8 et 25 exploitations, pour faciliter l'animation et les échanges dans le groupe. Toutefois, elle peut exceptionnellement dépasser ces limites dans le cas où une raison recevable est énoncée (se référer à la partie 1.1 du cahier des charges).

Dont nombre d'exploitations EPLEFPA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles) :

Une ferme de lycée agricole peut être membre du collectif

Nombre d'agriculteurs engagés :

Estimation de la SAU (ha) couverte par le projet :

Dont superficie en AB (en ha) :

Principale orientation de production :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Grandes cultures

☐ Polycultures

☐ Polyculture-élevage

☐ Élevage

☐ Apiculture

☐ Horticulture - pépinière - PAPAM

☐ Maraîchage

☐ Arboriculture

☐ Viticulture

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste des exploitations impliquées dans le projet et leurs caractéristiques principales, au moment du dépôt :

SIRET, n°PACAGE, adresse, principales productions, SAU, STH, modes de commercialisation...

Attention, le fichier déposé doit être en format xlsx.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Engagements individuels signés des exploitants membres du collectif :

Le fichier déposé peut être en format zip.

Territoire concerné par le projet GIEE

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnu

Nom du territoire principal auquel se rattache le projet :

Si possible et le cas échéant, nomme le ou les Petites Régions Agricoles concernées

Majorité des exploitations située dans le bassin :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Artois-Picardie

☐ Seine-Normandie

Positionner sur la carte les exploitations :

Présentation synthétique du territoire et ses enjeux associés (notamment en terme de protection des ressources) :

Les raisons pour lesquelles le projet peut être considéré comme cohérent avec le contexte territorial et ses enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Si le projet est en cohérence avec les projets territoriaux de développement local (contrat territorial sur une aire d'alimentation de captage, animation d'un projet agro-environnemental et climatique, projet alimentaire territorial, etc).

Si le projet implique spécifiquement les acteurs de l'aval des filières, préciser lesquels et comment sont impliqués ces acteurs :

Description du projet GIEE

Titre du GIEE :

Le projet

Thématique principale :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Produits phytos : réduction d'usage et alternatives

☐ Changements de systèmes, diversification des assolements

☐ Agriculture biologique

☐ Certification environnementale

☐ Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

☐ Agroforesterie, haies

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

☐ Conservation des sols

☐ Couverts végétaux

☐ Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses

☐ Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)

☐ Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité

☐ Démarches de filières et signes de qualité

☐ Démarches de territoires

☐ Autonomie alimentaire des élevages

☐ Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques

☐ Gestion quantitative et qualitative de l'eau

☐ Changement climatique

☐ Conditions de travail

☐ Échanges entre agriculteurs et avec la société

☐ Mutualisation des outils de production

Autres thématiques au coeur du projet :

Choix multiple possible (5 maximum)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Produits phytos : réduction d'usage et alternatives

☐ Changements de systèmes, diversification des assolements

☐ Agriculture biologique

☐ Certification environnementale

☐ Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

☐ Agroforesterie, haies

☐ Conservation des sols

☐ Couverts végétaux

☐ Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses

☐ Énergie et valorisation de la biomasse (dont méthanisation)

☐ Création et maintien de l'emploi et diversification de l'activité

☐ Démarches de filières et signes de qualité

☐ Démarches de territoires

☐ Autonomie alimentaire des élevages

☐ Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques

☐ Gestion quantitative et qualitative de l'eau

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

☐ Changement climatique

☐ Conditions de travail

☐ Échanges entre agriculteurs et avec la société

☐ Mutualisation des outils de production

Descriptif du projet et ses enjeux (15-20 lignes) :

Il devra comporter :

- les motivations initiales

- les actions prévues

- des explications sur la performance recherchée, à la fois économique, environnementale et sociale du projet au regard de l'agroécologie

- ce qui est prévu en termes de diffusion, mobilisation d'autres agriculteurs / essaimage

Caractère innovant du projet :

Le caractère innovant du projet sera apprécié à la fois au plan technique et sociétal. L'innovation technique concerne tout autant des nouvelles pratiques que des pratiques déjà mises en œuvre dans d'autres cadres sous réserve que soit exposé en quoi elles constituent une innovation sur le territoire sur lequel est conduit le projet

Quelle est la dynamique du collectif au moment de la candidature ?

Décrire les modalités d'animation, de prise de décision, de l'organisation du collectif.

Quelle est la plus value de l'organisation collective des exploitations ?

La période de reconnaissance souhaitée (en année) :

Rappel : la reconnaissance d'un GIEE peut varier entre 3 à 9 ans.

La date de début de reconnaissance du projet souhaitée :

Sachant que la reconnaissance démarre lors de la signature de l'arrêté dépendant de l'avis décisionnel de la Commission Agro-Ecologie se déroulant courant octobre.

Expliquer succinctement en quoi la période de reconnaissance pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs :

Au regard des enjeux, des objectifs, des moyens budgétaires mobilisés, du collectif, des perspectives de poursuite des actions du collectif au-delà de la durée du projet, des aides spécifiques...

Quels objectifs dans le projet et quels indicateurs ?

Décrire les objectifs poursuivis par le collectif dans le projet en termes de changements de pratiques et de modifications de système, au regard de la triple performance : économique, environnemental et social. Chaque objectif à atteindre doit être chiffré et associé à un indicateur de résultat.

Par exemple pour un objectif environnemental orienté vers la réduction de l'utilisation des intrants azotés, l'indicateur de résultat "quantité d'azote totale épandue" pourra être fixé et l'objectif chiffré sera de diminuer de 30% la quantité d'azote totale épandue.

Indicateurs de résultats du projet :

Pour chaque projet, six indicateurs de résultats (deux indicateurs par critères de performance : économique, environnemental et social) doivent être fixés. Ces indicateurs de résultats devront être pertinents, en cohérence, mesurables, observables/calculables et analysables annuellement, avec la ou les thématiques de travail du GIEE. Ils sont indispensables à l'évaluation du projet et à son financement.

Le comité de sélection se donne le droit de refuser la proposition des indicateurs s'il estime qu'ils ne sont pas pertinents.

Nouveauté : l'indicateur environnemental des IFT (herbicide et hors-herbicide) est dorénavant obligatoire.

Objectifs économiques :

Décrire les objectifs économiques poursuivis en termes de changements de pratiques et de modifications de système.

*** Indicateur de résultat - économique - n°1 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Marge brute (en €)
- ☐ EBE (en €)
- ☐ Coût de mécanisation / Ha de SAU
- ☐ Annuité (hors foncier) / EBE (charges salariales déduites)
- ☐ Diversité des sources de revenus
- ☐ Carburant (L) / Ha de SAU
- ☐ Quantité moyenne d'engrais minéraux utilisés
- ☐ Charges liées aux intrants / CA (hors primes)
- ☐ Surfaces fourragère / SAU
- ☐ Quantité de fourrages consommés/ UGB

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

*** Indicateur de résultat - économique - n°2 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

☐ Marge brute (en €)

☐ EBE (en €)

☐ Coût de mécanisation / Ha de SAU

☐ Annuité (hors foncier) / EBE (charges salariales déduites)

☐ Diversité des sources de revenus

☐ Carburant (L) / Ha de SAU

☐ Quantité moyenne d'engrais minéraux utilisés

☐ Charges liées aux intrants / CA (hors primes)

☐ Surfaces fourragère / SAU

☐ Quantité de fourrages consommés/ UGB

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) :

*** Indicateurs de résultats - économiques - supplémentaire(s) :**

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs) :

Objectifs environnementaux :

*** Indicateur de résultat - environnemental - n°1 :**

L'indicateur de résultat IFT herbicides et hors-herbicides est obligatoire, suite à la non-reconduction de l'appel à projet des groupes 30 000.

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

*** Indicateur de résultat - environnemental - n°2 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ IFT biocontrôle

☐ Surfaces non traitées en produits phytosanitaires / surface totale

☐ Surface en TCS

☐ % sol travaillé

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

☐ % de semis sous couverts vivants

☐ Taux de couverture des sols en hiver

☐ % de semis direct

☐ % de la SAU en sols nus pendant l'hiver

☐ Taux d'enherbement sous cultures pérennes

☐ Part des légumineuses dans l'assolement (y compris prairies temporaires)

☐ Part de la SAU en engrais verts (couverts intermédiaires enfouis)

☐ SAMO (surface amendée en matière organique/SAU)

☐ Durée de couverture des sols

☐ Diversité des couverts

☐ Durée des rotations

☐ Nombre d'espèces végétales

☐ Nombre de cultures en rotation

☐ Teneur en MO

☐ Tonne de CO2 rejeté

☐ Balance Global azoté (BGA)

☐ Reliquats début drainage

☐ Quantité d'azote minéral acheté / Ha de SAU

☐ Surfaces d'intérêt écologique (SIE)

☐ Nombre de mètres linéaires de haies plantées

☐ Part des prairies permanentes dans la SAU

☐ Si Natura 2000 : part des prairies à fauche tardive / surface totale en prairies

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

*** Indicateurs de résultats - environnementaux - supplémentaire(s) :**

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

Objectifs sociaux :

*** Indicateur de résultat - social - n°1 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

☐ Nombre d'Unité de main d'œuvre (UMO) / SAU

☐ Nombre de jours de temps libre ou de vacances par an

☐ Temps de travail moyen/semaine

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

*** Indicateur de résultat - social - n°2 :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Nombre d'Unité de main d'œuvre (UMO) / SAU

☐ Nombre de jours de temps libre ou de vacances par an

☐ Temps de travail moyen/semaine

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

*** Indicateurs de résultats - sociaux - supplémentaire(s) :**

Objectif de résultat chiffré associé (peut-être le même pour plusieurs indicateurs)

Les différentes actions du projet

Lister et décrire les actions et sous actions du projet qui seront mises en œuvre et décrits dans le plan de financement : Le projet comporte obligatoirement plusieurs actions qui doivent concourir à l'atteinte des objectifs de triple performance cités ci-dessus. Elles doivent relever de l'agroécologie, soit avec une dimension systémique et non simplement en une optimisation des pratiques existantes.

L'accompagnement du collectif et du projet est de 2 natures : l'animation et l'appui technique pour le changement de pratiques dans les exploitations.

Le plan d'actions doit comporter les 2 types d'actions. Si plusieurs personnes et/ou structures sont sollicitées selon leurs compétences, le préciser.

Nombre d'actions dans le plan d'action :

Veuillez-vous appuyer sur votre plan de financement.

Libellé de l'action 1 :

Décrire l'action 1 en procédant par sous action :

Libellé de l'action 2 :

Décrire l'action 2 en procédant par sous action.

Libellé de l'action 3

Décrire l'action 3 en procédant par sous action.

Libellé de l'action 4

Décrire l'action 4 en procédant par sous action.

Libellé de l'action 5

Décrire l'action 5 en procédant par sous action.

Libellé de l'action 6

Décrire l'action 6 en procédant par sous action.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Veuillez insérer le planning prévisionnel de type diagramme de GRANTT du projet

Ce planning reprend de façon général le déroulement des actions et des sous-actions sur la période de financement.

La diffusion des résultats et la capitalisation du projet

Types de résultats et informations attendus :

Précisez en quoi les résultats attendus du projet vous semblent susceptibles d'être transférables à d'autres exploitations et/ou d'autres territoires, comment et à quelles conditions ils pourraient l'être.

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

Modalités de collecte de résultats et diffusion de l'informations :

Comment sont collectés les résultats ?

Rappel : il est demandé un engagement signé des structures à participer au processus de capitalisation (voir documents à fournir).

Voie(s) de diffusion des documents de capitalisation envisagée(s)

De quelle manière seront-ils diffusés ?

Par qui ?

Pour quel public ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Engagement de la personne morale candidate à la qualité de GIEE de transmettre les éléments constitutifs de la fiche descriptive de groupe :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Fiche de début de projet

En appuie le modèle fourni ci-joint.

Cette fiche résume le projet et sera utilisée à des fins de diffusion et comme support pour le comité de sélection et la commission agroécologique.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Engagement de la personne morale candidate à la qualité de GIEE de transmettre à un organisme de développement agricole les données à capitaliser :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Engagement de l'organisme de développement agricole, destinataire de données à capitaliser, de participer et d'alimenter le processus de capitalisation des résultats des GIEE, coordonné par les chambres d'agriculture et l'APCA :

Les partenariats mobilisés dans le cadre du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Liste et rôle des partenaires :

Il s'agit des structures qui interviennent de façon ponctuelle ou tout au long du projet, notamment pour l'accompagnement technique des agriculteurs dans l'évolution des pratiques agricoles.
Attention, le fichier déposé doit être en format modifiable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Eléments complémentaires :

Le dossier de candidature pourra comporter tout autre élément que le collectif estime de nature à éclairer la prise de décision sur sa demande de reconnaissance.

Pour rappel :

Les financeurs de l'Appel à projet sont : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Agence de l'Eau Seine - Normandie et l'Etat via les fonds CASDAR.

Toutes les informations liées au financement se trouvent dans le guide financier ci-dessous :

Structure demandeuse de la subvention

La structure demandeuse de la subvention est elle différente de la structure demandeuse de la reconnaissance ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Raison sociale

Statut juridique

Type de structure

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Associations

☐ Centre de gestion

☐ CETA

☐ Chambre d'agriculture

☐ CIVAM ou Fédération de CIVAM

☐ Collectivité territoriale

☐ Coopérative (hors CUMA)

☐ CUMA ou Fédération de CUMA

☐ Entreprise privée, bureau d'études

☐ GAB ou Association d'AB

☐ GDA ou GVA

☐ GEDA ou Fédération de GEDA

☐ GIE

☐ Institut technique

☐ Négoces

☐ Structure d'enseignement, de formation ou de recherche

☐ Syndicat agricole ou professionnel

N° SIRET :
SIRET

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

Dénomination

Forme juridique

Adresse postale :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué à la personne morale (datant de moins de 3 mois)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés, accompagnés pour les associations de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture, ou pour les sociétés du dernier extrait K-bis ou de l'inscription au registre ou répertoire concerné

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat d'engagement républicain signé

Responsable des actions faisant l'objet de la demande de subvention

A remplir si différent du responsable du projet GIEE. Pour rappel, l'organisme demandeur de la reconnaissance peut être différent de l'organisme demandeur de la subvention.

Nom et prénom du représentant légal de la structure demandeuse :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

Période de mise en oeuvre des actions

Les financements sont limités à une durée de 3 ans, renouvelable.

Date de début de réalisation des dépenses :

Les dépenses liées au projet ne pourront être prises en compte qu'à partir de la date de réception du dossier complet par la DRAAF (formalisé par un accusé de réception par courriel). La date de début de travaux ne vaut pas promesse de subvention.

Date de fin de réalisation des dépenses :

Antérieur ou égale à la date de fin du projet GIEE et de 3 ans maximum, soit 36 mois

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

Subvention demandée

Le montant total du projet :

Préciser :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ HT

☐ TTC

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de non récupération de la TVA pour les demandes portant sur un budget prévisionnel présenté en TTC :

Montant total de la subvention demandée dans le cadre de cet appel à projets :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Plan de financement prévisionnel détaillé des dépenses par action et par acteur, présenté sous la forme d'un tableau :

Attention, le modèle de plan de financement a changé par rapport aux AAP des années précédentes.
Le fichier déposé doit être en format modifiable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièces justificatives probantes des dépenses prévisionnelles : Devis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Tableau de calcul des coût/jour

Attention, les calculs de coût/jour ont changé par rapport aux AAP des années précédentes.
Utiliser le modèle fourni, un exemple est compris dans la pièce jointe.

Autres financeurs sollicités ou mobilisés pour le projet

Exemple : fonds européens, conseil régional, communes, financeurs privés...

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom des autres financeurs sollicités ou mobilisés pour le projet :

Montant total de la subvention sollicitée ou mobilisée auprès d'autres financeurs :

Les pièces justificatifs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconnaissance

- ☐ Le cas échéant, copie de la lettre d'engagement ou de la convention de partenariat établissant clairement la répartition des dépenses et des subventions sollicitées et approuvées par les différents partenaires :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Le cas échéant, liste des aides publiques qui sont ou seront mobilisées/sollicitées dans le cadre de ce projet hors financeurs Agences et Etat et une copie des demandes et/ou attributions de ces aides publiques :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pour les associations loi 1901 uniquement, le formulaire Cerfa 12156*5 relatif aux demandes de subventions :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Pour les associations, le contrat d'engagement républicain

Eléments complémentaires :

Le dossier de candidature pourra comporter tout autre élément que le collectif estime de nature à éclairer la prise de décision sur sa demande de financement (en particulier, il peut fournir des compléments à son dossier de candidature GIEE notamment en matière de modalités de capitalisation, d'indicateurs de résultats...).

Engagements

En tant que représentant légal de la structure porteuse, je certifie :

- Avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente demande ;
- L'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

En qualité de responsable légal de la structure porteuse, par le dépôt sous Démarche Numérique, je demande :

Une aide pour le financement de mon projet GIEE dans le cadre de l'appel à projets 2026 en Hauts-de-France « Collectifs locaux d'agriculteurs engagés dans la transition agroécologique ».

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

En tant que représentant légal de la structure porteuse, je m'engage à :

- Réaliser le projet présenté pour solliciter la reconnaissance GIEE et les actions identifiées dans le cadre de la demande de financement ;
- Faire état de l'avancement du projet, notamment par la réalisation de bilans intermédiaires une fois par an ou a minima tous les trois ans, à la DRAAF et assurer la remontée des indicateurs annuellement ;
- Transmettre en fin de projet, à la DRAAF et à l'Agence de l'eau concernée :
 - ° Un compte rendu final d'exécution financière du projet accompagné des pièces justificatives selon les modalités qui seront précisées dans la convention financière
 - ° Un bilan final à l'expiration de la durée de reconnaissance GIEE du projet ;
- Apposer les mentions relatives au soutien financier des financeurs concernés sur les supports de communication, d'information et les livrables prévus (panneaux, site internet, inauguration, journée portes ouvertes, ...);
- Alimenter le site national des collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique, y compris le Blog régional Ecophyto Hauts-de-France
- Informer la DRAAF de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes, en particulier de tout changement lié à la personne morale, aux exploitants engagés, au territoire concerné, à la durée du projet et aux actions engagées.

Cochez la mention applicable

Appel à projets Hauts-de-France 2026 « Collectifs en transition agroécologique » - Volet reconna

☐ Oui

☐ Non

En tant que représentant légal de la structure porteuse, j'autorise :

- L'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

En qualité de responsable légal de la structure porteuse du projet émergent, je suis informé que :

- En cas d'acceptation du projet, mon dossier dématérialisé servira de document de référence pour la rédaction de la convention entre le financeur et la structure porteuse de la demande de subvention ;
- Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire mon dossier de demande d'aide publique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non